



ACCUEIL [+ ACTUALITÉS](#) [+ DÉPARTEMENTS](#) [+ PETITES ANNONCES](#) [+ ANNONCES LÉGALES](#) [+ COMMUNAUTÉ](#) [+ SERVICES](#) LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : Le courant passe chez Kremer

ÉPERNAY

Le courant passe chez Kremer

Réagir

Envoyer

Imprimer

Un enjambeur fonctionnant à l'électricité

Voici le premier tracteur enjambeur au monde à énergie électrique alimenté par des batteries au lithium. En pleine vague des voitures électriques Kremer se démarque pour le VITeff avec son « TE3 ». Une vraie révolution Cela fait deux ans que la famille Kremer travaille sur le sujet dont le prototype va être présenté au VITeff et dont la commercialisation est prévue pour 2010.

La société Kremer, basée à Venteuil en plein cœur du vignoble, emploie actuellement douze personnes. Comme activité principale, elle travaille sur la construction, la vente et la réparation de matériel viticole.

Habituee des concours du VITeff, cette société a déjà obtenu neuf prix à l'Innovation, tous dans le domaine de la viticulture.

Spécialiste du tracteur enjambeur et de ses équipements, la société a participé à la construction et la vulgarisation de plusieurs types d'engins viticole, qui sont par la suite devenus leader sur le marché.

« Le prix du tracteur enjambeur électrique n'est pas plus cher à l'achat qu'un tracteur enjambeur hydraulique » indique Aurélien Kremer. Il permettra surtout de réduire de 80 % les coûts d'utilisation et d'entretien par rapport aux engins classiques.

Quand un enjambeur à moteur thermique consomme entre 80 et 120 l/jour de fuel, Kremer Viticole affirme pouvoir arriver à un coût de revient inférieur à 5 €/jour pour le TE3. Le coût nécessaire pour recharger les batteries en lithium (750 kg).

Il faut six à neuf heures pour « faire le plein », tout en sachant que le tracteur dispose d'une journée d'autonomie en continue devant lui.

Un peu plus léger qu'un tracteur classique (2, 2 tonnes) muni d'une motricité électrique avec un moteur spécial « traction », ce super enjambeur ne rejette pas d'émission de CO2.

Il est particulièrement silencieux.

Innovant, il présente un châssis enjambeur de type 3 roues à l'envers avec cabine coulissante.

Le constructeur met actuellement au point des outils électriques pour équiper son enjambeur. Un kit hydraulique est également à l'étude pour atteler les outils conventionnels.

cahiereco
viticulture
viteff2009



Agrandir la photo

Un nouveau prix à l'Innovation pour l'entreprise Kremer.

Haut de page

Auteur : *Sophie Claeys-Pergament*

Article paru le : **13 octobre 2009**

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

[> Articles sur le même thème](#)

[> Articles sur la même localité](#)

Les commentaires (0 commentaires)

[» Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

Veuillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !

[Mentions légales](#)

[Qui sommes-nous ?](#)

[Contactez-nous](#)

Rechercher